



DGC/DPCSMQ/DAC

## Appel à manifestation d'intérêt relatif à la qualification des évaluateurs d'accréditation nationaux

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour qualifier des **évaluateurs qualité et techniques d'accréditation**. Les évaluateurs qualifiés selon la procédure de qualification des évaluateurs du Ministère auront pour mission d'évaluer les laboratoires d'essai, d'étalonnage et d'analyse et les organismes d'inspection et de certification selon l'un des référentiels suivants :

- NM ISO/IEC 17025 : Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais ;
- NM ISO/IEC 17020 : Évaluation de la conformité - Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection ;
- NM ISO 15189 : Laboratoires d'analyses de biologie médicale - Exigences concernant la qualité et la compétence ;
- NM ISO/IEC 17021-1 : Évaluation de la conformité - Exigences pour les organismes procédant à l'audit des systèmes de management ;
- NM ISO/IEC 17065 : Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services.

Cet AMI est ouvert à toute personne remplissant les exigences de la procédure A130 et particulièrement les conditions suivantes :

- Avoir une formation académique de base d'au minimum bac +2 ;
- Avoir au minimum une expérience professionnelle de 5 ans, dont au moins 2 ans, dans des activités liées au management de la qualité (**pour les évaluateurs qualité**), pratiqués au cours des 5 dernières années précédant le dépôt de la candidature ;
- Avoir au minimum une expérience professionnelle de 5 ans, dont au moins 2 ans, dans le domaine technique concerné (**pour les évaluateurs techniques**), pratiqués au cours des 5 dernières années précédant le dépôt de la candidature ;
- Appréhender les exigences de l'un ou plus des référentiels d'accréditation précités ;
- Démontrer la compétence et l'expérience dans l'évaluation du management de l'organisation générale pour les candidats à l'**évaluateur Qualité-Responsable d'Evaluation** ;
- Démontrer pour les candidats à l'**évaluateur technique** de l'expérience et la compétence dans un ou plusieurs domaines techniques suivants :
  - Agroalimentaire, santé et environnement : virologie et sérologie animale, microbiologie des aliments, biologie moléculaire animale, qualité de l'air et des surfaces et radioprotection ;
  - Chimie et parachimie, cuir et textile, phosphates, produits pétroliers, huiles lubrifiants, plastique et caoutchouc ;
  - Matériaux métalliques, produits et jouets électriques, appareils utilisant les combustibles gazeux, bois et vitrage de sécurité ;

- BTP : carreaux et dalles céramiques, feuille d'étanchéité, sol, produits manufacturés, ciment et peintures de bâtiment ;
  - Métrologie, chronotachygraphe analogique, protection radioactive, compteur d'eau et compteur d'énergie électrique, pesage et stérilisateurs à vapeur d'eau ;
  - Contrôle des produits industriels, mécanique/électrique, minéraux, construction, production des biens, produits chimiques, fourniture, transport et gestion des déchets, services et santé ;
- Avoir suivi des formations sur la norme concernée d'accréditation et son audit ;
- Avoir une expérience en matière d'évaluation, y compris la préparation et la rédaction des rapports d'évaluation.

Le dossier de candidature à cet AMI doit contenir :

- Un CV actualisé à la date de candidature ;
- Le formulaire de demande de qualification dûment renseigné et signé (**A330 pour l'évaluateur qualité** ou **A331 pour l'évaluateur technique**) ;
- La/les justification(s) d'une/des formation(s) de base initiale(s) ;
- La/les justification(s) d'une/des formation(s) complémentaire(s) éventuelle(s) ;
- La/les justification(s) de la/des qualification(s) en tant qu'évaluateur qualité ou technique éventuelle ;
- Une liste des évaluations effectuées en accréditation et d'autres types d'évaluation ;
- Toutes autres preuves justifiant les informations avancées dans le formulaire de candidature A330 ou A331.

Les demandes de candidature doivent être déposées, avant le **31 mars 2023**, par courriel à [dac@mcinet.gov.ma](mailto:dac@mcinet.gov.ma) ou à la **Direction Générale du Commerce** à l'adresse suivante :

**Direction Générale du Commerce**

**Direction de la Protection du Consommateur de la Surveillance du Marché et de la Qualité**

Parcelle 14 Business center, Aile Nord - Bd Riad Hay Riad – Rabat, Maroc

Pour télécharger les documents relatifs à cet AMI, consulter le lien suivant :

<https://www.mcinet.gov.ma/fr/content/accreditation>

Pour toute information complémentaire, contacter la Division de l'Accréditation :

**Tél** : 0537715142 ou 0537716216

**Fax** : 0537711798

**Email** : [dac@mcinet.gov.ma](mailto:dac@mcinet.gov.ma)